

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
Communauté de communes des Hauts-Tolosans



PROGRAMME D' ACTIONS
2019-2025

Action financée avec le soutien de



Action réalisée avec le soutien technique de



Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	Sommaire
-----------------------------	---	----------

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	1
Architecture du programme d'actions	2
Table des matières du programme d'actions	3
Fiches actions	4 à 30
Tableau de Synthèse	31

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	1
-----------------------------	---	---

INTRODUCTION

Le 30 Août 2018, la communauté de communes des Hauts-Tolosans a lancé l'élaboration de son programme d'actions. Lors de cette réunion, les élus ont validé l'organisation de groupes de travail issus de la stratégie territoriale et proposés par le bureau d'études :

Groupe de travail 1 : Communication, sensibilisation

Groupe de travail 2 : Biomasse déchets

Groupe de travail 3 : Bâtiments, réseaux et énergies renouvelables

Groupe de travail 4 : Eau, biodiversité

Groupe de travail 5 : Mobilité

Une synthèse des actions proposées a été présentée aux élus du bureau le 13 Novembre 2018. Lors de cette réunion, les élus ont donné l'autorité à leurs représentants de discuter des actions mutualisables lors du COPIL PCAET au SCOT Nord Toulousain.

Le 29 novembre 2018, le COPIL PCAET a validé les actions mutualisées à l'échelle SCOT

Après une première rédaction des fiches actions, les élus du bureau ont validé le pré-programme d'actions le 25/01/2019.

Le programme d'actions a été voté en conseil communautaire le 21 février 2019.

Le programme d'actions présenté dans ce rapport est le fruit de ce travail de concertation.

Ne figurent pas dans le programme d'actions, les actions relatives à la mobilisations des communes, la réhabilitation et la dynamique des centres bourgs, le développement des circuits courts. Ces actions ont été intégrées dans le projet de territoire, en cours de construction, dans lequel figure le Plan Climat Air Energie Territorial.

Architecture du programme d'actions

L'architecture du programme d'actions est composée de 5 orientations stratégiques déclinées en 13 axes opérationnel et 27 actions. Vous trouverez, ci-dessous, les orientations stratégiques et les axes opérationnels :

Orientation stratégique 1 : Une gouvernance capable de réguler les enjeux du territoire

Axe opérationnel 1.1 : Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial (2 actions)

Axe opérationnel 1.2 : Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme (2 actions)

Axe opérationnel 1.3 : Anticiper les enjeux liés aux changements climatiques et à la qualité de l'air (2 actions)

Orientation stratégique 2 : Des collectivités locales mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 2.1 : Accélérer la transition énergétique du patrimoine public (3 actions)

Axe opérationnel 2.2 : Diminuer l'impact environnemental des déchets (2 actions)

Orientation stratégique 3 : Une mobilisation du secteur privé

Axe opérationnel 3.1 : Accélérer la rénovation du parc de logements privés (2 actions)

Axe opérationnel 3.2 : Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire (2 actions)

Axe opérationnel 3.3 : Accompagner le monde agricole dans l'adaptation aux changements climatiques

Orientation stratégique 4 : Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie

Axe opérationnel 4.1 : Investir dans des réseaux de chaleur/froid (2 actions)

Axe opérationnel 4.2 : Initier et accompagner les projets de méthanisation (2 actions)

Axe opérationnel 4.3 : Faciliter le développement du solaire photovoltaïque (2 actions)

Orientation stratégique 5 : Participer au développement de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Axe opérationnel 5.1 : Définir et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Rurale (2 actions)

Axe opérationnel 5.2 : Favoriser les emplois et activités de proximités respectueuses des enjeux Climat-Air-Energie

Table des matières du programme d'actions

n° action	Titre action	page
1	Animer le PCAET	4
2	Communiquer autour de la transition énergétique	5
3	Réviser le SCOT en intégrant les enjeux Climat-Air-Energie	6
4	Co-construire un projet exemplaire de lotissement dans le respect des objectifs Air Energie Climat	7
5	Etablir des schémas de gestion des eaux de pluie	8
6	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air	9
7	Renforcer la rénovation de l'éclairage public	10
8	Renforcer la rénovation des bâtiments communaux	11
9	Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public	12
10	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	13
11	Développer le réemploi	14
12	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers	15
13	Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée	16
14	Accompagner les entreprises dans la transition énergétique	17
15	Animer un réseau des entreprises engagées localement	18
16	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	19
17	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	20
18	Accompagner les communes dans la création de réseaux de chaleur/froid	21
19	Créer des réseaux de chaleur/froid	22
20	Organiser des réunions d'information proches des sites propices à la méthanisation	23
21	Identifier et accompagner les porteurs privés ou publics de projets de méthanisation	24
22	Mettre en œuvre un cadastre solaire	25
23	Accompagner l'implantation de deux centrales photovoltaïques au sol	26
24	Etablir un Plan de Mobilité Rurale	27
25	Mettre en œuvre les aménagements prévus dans le Plan de Mobilité Rurale	28
26	Soutenir la création de tiers lieux	29
27	Intégrer les enjeux "climat-air-énergie" dans la zone d'activité Mail Tolosan	30

Lecture d'une fiche action

Logo(s) : Logo(s) du/des pilote(s) de l'action



Action ayant un impact modéré sur le territoire



Action ayant un fort impact sur le territoire



Action PRIORITAIRE pour le territoire



Action d'atténuation (éviter les émissions de gaz à effet de serre)



Action d'adaptation aux changements climatiques



Action agissant sur la qualité de l'air

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	4
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Une Gouvernance capable de réguler les enjeux du territoire

Axe opérationnel 1.1
Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial

FICHE ACTION	1	Animer le PCAET
---------------------	----------	------------------------

Pilotage de l'action : Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain	Partenaires: Communautés de communes du Frontonnais, des hauts Tolosans, des coteaux du Girou et Val'Aïgo
--	---

Objectif	1 ETP pour 4 EPCI pendant six ans
-----------------	-----------------------------------

Contexte et enjeux
Les 4 communautés de communes adhérentes au syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain ont missionné le SCoT pour élaborer 4 PCAET.
Les PCAET doivent être révisés tous les 6 ans et évalués à 3 ans. L'animation des PCAET est financée par l'ADEME de Juin 2017 à Juin 2020

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Pérennisation du poste de "chargé de mission PCAET du Nord Toulousain", ses missions sont: Evaluation des 4 PCAET en 2021 (3 ans) et révision des 4 PCAET en 2024 (6 ans)
Création et diffusion de documents de communication
Organisation d'animations, de formations, voyages d'études ...
Accompagnement des collectivités et mise en œuvre d'actions mutualisées (actions 1, 2, 3 6, 9, 16, 22 et 24)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	ADEME (24 000 €) + SCOT
2020	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	ADEME (12 000 €) + SCOT
2021	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	EPCI + ADEME ?
2022	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	EPCI + ADEME ?
2023	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	EPCI + ADEME ?
2024	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	EPCI

Suivi de l'action
Nombre d'ETP annuel
Indicateurs secondaires : Rapports annuels d'activité, documents d'animations, feuilles de présence réunion, présentations lors des réunions, feuilles de paie ...

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements domicile-travail et déplacements professionnels	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	5
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Une Gouvernance capable de réguler les enjeux du territoire

Axe opérationnel 1.1
Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial

FICHE ACTION	2	Communiquer autour de la transition énergétique
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes du Frontonnais, des hauts Tolosan, des coteaux du Girou et Val'Aïgo

Objectif	6 programmes annuels d'animation
-----------------	----------------------------------

Contexte et enjeux
Les 4 communautés de communes adhérentes au syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain ont missionné le SCoT pour élaborer 4 PCAET.
L'animation des PCAET est financée par l'ADEME de Juin 2017 à Juin 2020, elle comprend un budget annuel de 20 000 €/an pour réaliser des animations.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Un plan annuel d'animation sera élaboré pour chaque année du PCAET, il comprendra:
1/ Impression de documents pour présenter le PCAET (affiches, expositions, plaquettes ...)
2/ Plan d'animation annuel:
- organisation d'événements pour les élus et techniciens (voyages, visites, soirée d'information ...)
- Organisation d'événements grand public

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Impression et diffusion de documents	30 000 €	ADEME
2020	1 plan d'animation	5 000 €	ADEME
2021	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT + ADEME ?
2022	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT+ ADEME ?
2023	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT+ ADEME ?
2024	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT

Suivi de l'action
Nombre de programme d'animation annuel
Indicateurs secondaires : Documents de communication, Feuilles de présences, articles ...

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, techniciens et grand public		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Pollutions générées par les déplacements et l'impression des documents	Organisation des déplacements (co-voiturage, transports en commun) Critères environnementaux pour les impressions

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	6
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Une Gouvernance capable de réguler les enjeux du territoire

Axe opérationnel 1.2
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION	3	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du Climat-Air-Energie
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes, DDT, Département

Objectifs	SCoT révisé avec les enjeux du PCAET
------------------	--------------------------------------

Contexte et enjeux
Le SCoT du Nord Toulousain a été créé en 2012 et regroupe 4 communautés de communes. Après 6 années de fonctionnement il rentre en procédure de révision à partir de 2019.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Intégrer le résultat du Plan de Mobilité rurale
Intégrer le résultat de l'étude menée par ATMO occitanie
Intégrer le résultat de la cartographie sur les zones vulnérables
Rédiger des préconisations et recommandations issues des enjeux du PCAET

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Révision du PADD	150 000 €	SCoT + Conseil départemental
2020	Révision du DOO	150 000 €	SCoT + Conseil départemental
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport du SCoT révisé avec enjeux PCAET

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	  	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des nouveaux logements, des énergies renouvelables et équipements sur l'espace, la biodiversité et l'air	Densifier les nouveaux logements Préservation de la biodiversité (trame verte et bleue) Diminuer l'impact sur qualité de l'air (filtres, zones tampon) Eviter l'imperméabilisation (parkings filtrants ...)

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	7
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Une Gouvernance capable de réguler les enjeux du territoire

Axe opérationnel 1.2
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION 4 **Co-Construire un projet exemplaire de lotissement dans le respect des objectifs Air Energie Climat**

Pilotage de l'action :
Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE)

Partenaires:
Communes

Objectifs 1 lotissement intégrant les problématiques "Climat-Air-Energie créé

Contexte et enjeux
Le CAUE propose un accompagnement pour les communes qui souhaiteraient urbaniser des terrains dont elles sont propriétaires

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le CAUE accompagne une commune en réalisant un appel à manifestation d'intérêt auprès des lotisseurs. Le lotisseur dont le projet est le plus réussi bénéficie d'un accompagnement pour améliorer le projet. In fine, le lotisseur bénéficie du terrain. Les projets devront intégrer les thématiques suivantes : énergie, mobilité, aménagements, espaces verts, densité, lien avec le centre bourg ...

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Appel à manifestation d'intérêt	12 000 €	CAUE
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de lotissement intégrant les enjeux climat air énergie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et lotisseurs	  	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Consommation d'espace	Densification, réutilisation de friches urbaines

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	8
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Une Gouvernance capable de réguler les enjeux du territoire

Axe opérationnel 1.3
Anticiper les enjeux liés aux changements climatiques et à la qualité de l'air

FICHE ACTION	5	Etablir des schémas de gestion des eaux pluviales
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action :
Communes

Partenaires:
Communauté de communes (GEMAPI + routes)
SMEA

Objectifs	100% des communes ont établi un schéma des eaux pluviales en 2024
------------------	---

Contexte et enjeux
Le territoire de la communauté de communes est régulièrement frappé par des fortes pluies qui engendrent des dégâts importants. Le SCoT-NT en partenariat avec Arbres et Paysages d'Autun va réaliser une cartographie des zones vulnérables aux fortes pluies en 2019 (action 511). L'augmentation de la population nécessite d'intégrer les eaux pluviales dans l'urbanisme des communes.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Les communes en lien avec le SMEA ou les services intercommunaux élaboreront un schéma de gestion des eaux de pluie.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	4 communes élaborent chacune un schéma	60 000 €	communes + Agence de l'eau ?
2020	5 communes élaborent chacune un schéma	75 000 €	
2021	5 communes élaborent chacune un schéma	75 000 €	
2022	5 communes élaborent chacune un schéma	75 000 €	
2023	5 communes élaborent chacune un schéma	75 000 €	
2024	5 communes élaborent chacune un schéma	75 000 €	

Suivi de l'action
Nombre de schémas de gestion des eaux pluviales établis

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
L'eau est trop rapidement évacuée = assèchement du territoire Si création de retenues : réchauffement de l'eau	Réalisation d'aménagements pour limiter l'écoulement rapide de l'eau Retenues ombragées



Orientation stratégique 1
Une Gouvernance capable de réguler les enjeux du territoire

Axe opérationnel 1.3
Anticiper les enjeux liés aux changements climatiques et à la qualité de l'air

FICHE ACTION	6	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain
ATMO occitanie

Partenaires:
communautés de communes

Objectifs	Un diagnostic et un programme d'actions sur la qualité de l'air
------------------	---

Contexte et enjeux

Le territoire du Nord Toulousain est situé à proximité de l'agglomération Toulousain, plusieurs journées par an la qualité du territoire se trouve dégradée en raison de cette proximité

Le 13/08/2018 le syndicat mixte du SCoT signait une convention de partenariat avec ATMO Occitanie pour accompagner le territoire dans une meilleure prise en compte de la qualité de l'air.

Description de la mise en œuvre / sous-actions

ATMO Occitanie propose d'accompagner le SCOT-NT en réalisant un diagnostic initial, en évaluant l'impact des actions des programmes d'actions des PCAET sur la qualité de l'air, la mise à jour d'indicateurs, une campagne de mesure, la synthèse des résultats, une modélisation et l'accompagnement pour élaborer des actions.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Etat des lieux + bilan territorial + identification actions + indicateurs	7 104 €	SCoT-NT
2020	Suivi indicateurs + campagne de mesure	6 521 €	SCoT-NT
2021	Suivi indicateurs + Modélisation	5 210 €	SCoT-NT
2022	Suivi indicateurs + rapport intermédiaire	2 250 €	SCoT-NT
2023	Suivi indicateurs	2 250 €	SCoT-NT
2024	Suivi indicateurs et rapport final	2 250 €	SCoT-NT

Suivi de l'action
un diagnostic et un programme d'actions

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact environnemental des déplacements pour les réunions	Co-voiturage, réunion à proximité des transports en commun

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	10
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Des collectivités locales mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 2.1
Accélérer la transition énergétique du patrimoine public

FICHE ACTION	7	Renforcer la rénovation de l'éclairage public
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne (SDEHG)

Partenaires:
Communes

Objectifs	Rénover 1 830 points lumineux d'ici 2024 50 % d'économie d'énergie
------------------	---

Contexte et enjeux

D'après une enquête sur le patrimoine des communes, l'éclairage public sur la communauté de communes représente: 6 091 points lumineux (données SDEGH) dont 1011 sont rénovés depuis moins de 5 ans (soit 16 %) 2 300 000 kWh (estimation)
Selon la politique actuelle le SDEHG subventionne les communes à 80%
253 000 € (estimation)

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Le SDEHG établi avec les communes les travaux d'éclairage public (faisabilité), il passe ensuite commande des travaux auprès d'opérateurs privés. Le SDEHG suit les travaux et gère les réseaux d'éclairage public.

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Rénover 305 points lumineux	305 000 €	SDEHG et communes
2020	Rénover 305 points lumineux	305 000 €	SDEHG et communes
2021	Rénover 305 points lumineux	305 000 €	SDEHG et communes
2022	Rénover 305 points lumineux	305 000 €	SDEHG et communes
2023	Rénover 305 points lumineux	305 000 €	SDEHG et communes
2024	Rénover 305 points lumineux	305 000 €	SDEHG et communes

Suivi de l'action

Nombre de points lumineux rénovés par commune

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Pollution lumineuse générée par la lumière sur la biodiversité	Extinction nocturne

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	11
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Des collectivités locales mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 2.1
Accélérer la transition énergétique du patrimoine public

FICHE ACTION	8	Renforcer la rénovation des bâtiments communaux
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action : Communes	Partenaires: SDEHG
---	------------------------------

Objectifs	32 bâtiments rénovés 50% de diminution de la consommation et 30% d'ENR
------------------	---

Contexte et enjeux

D'après une enquête sur le patrimoine de 27 communes de la communauté de communes on trouve : 264 bâtiments pour une consommation estimée à 4 500 000 kWh/an soit environ 700 000 €/an. Actuellement les communes peuvent bénéficier d'un diagnostic thermique proposé par le SDEHG

Dans le cadre de sa labellisation TEPCV les Hauts Tolosans finance une partie de l'AMO pour passer de l'audit aux travaux . Une convention a été également signée avec EDF pour la récupération des CEE. La stratégie du PCAET fixe comme objectif un taux de rénovation de 2% par an.

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Les communes intéressées sollicitent le SDEHG pour établir un diagnostic d'un ou plusieurs bâtiments. A la suite de ce diagnostic, la commune possède un document pour établir les travaux à réaliser. Elle peut ainsi établir un appel d'offres auprès des artisans pour réaliser les travaux et solliciter les subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département.

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	5 rénovations	500 000 €	Communes + Région, Département et Etat
2020	5 rénovations	500 000 €	
2021	5 rénovations	500 000 €	
2022	5 rénovations	500 000 €	
2023	5 rénovations	500 000 €	
2024	7 rénovations	700 000 €	

Suivi de l'action

Nombre de bâtiments rénovés
Indicateurs secondaires : Diagnostic SDEHG, Dossier de subvention communale, description du chantier

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, techniciens et grand public	 	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Energie grise des matériaux employés	Bio-matériaux; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	12
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Des collectivités locales mobilisées pour la transition énergétique

Axe opérationnel 2.1
Accélérer la transition énergétique du patrimoine public

FICHE ACTION 9 **Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public**

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain
Communautés de communes

Partenaires:
Communes, CNFPT, SDEHG, ATD ...

Objectifs Une stratégie à l'échelle SCOT pour piloter la gestion énergétique du patrimoine public

Contexte et enjeux
D'après une enquête sur le patrimoine de 27 communes de la communauté de communes la consommation des communes est estimé à environ 7 000 000 de kWh/an soit environ 215 kWh/habitant . D'après une estimation de l'ADEME un politique de sobriété (gestion de l'énergie sans investissement) permet d'économiser 20 kWh/habitant.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le chargé de mission PCAET mutualisé organisera une concertation entre les communes et EPCI du territoire pour identifier les pistes d'actions en mesure de diminuer la consommation énergétique du patrimoine public par des actions de sobriété.
Les pistes envisageables sont : Embauche de conseillers en énergie partagé et/ou organiser avec le CNFPT des formations techniques (gestion du chauffage, pilotage des bâtiments)
et/ou organiser des achats groupés de matériel (mousseur, régulateur, leds ...) et/ou échanger des agents municipaux spécialisés (réglage du chauffage)

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	Etablir la stratégie	Temps agent	SCoT-NT et ADEME (action 111)
2021	Mise en œuvre stratégie	Variable de 10 000 e à 120 000 €/an	EPCI, communes, ADEME, CNFPT ...
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport présentant la stratégie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et techniciens communaux		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	13
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Des collectivités locales mobilisées pour la transition énergétique

Axe stratégique 2.2
Diminuer l'impact environnemental des déchets

FICHE ACTION	10	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des Hauts-Tolosans

Partenaires:
DECOSET (syndicat traitement déchets)




Objectifs	Diminuer le volume de déchets/habitant de 10% en 2020, 13% en 2025 et 16% en 2031
------------------	---

Contexte et enjeux
En 2018 le Syndicat DECOSET a accompagné les communautés de communes dans la définition et l'élaboration d'un PLPDMA.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le programme d'actions de la communauté de commune comprend :
Axe A : Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts
Axe B : Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation
Axe C : Sensibilisation et accompagnement des geste de réduction des déchets
Axe D : Développer l'exemplarité de la CCHTet les communes adhérentes

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019	Mise en œuvre du programme d'actions	80 100 €	CCHT, ADEME, DECOSET
2020		90 300 €	
2021		94 400 €	
2022		105 700 €	
2023		116 500 €	
2024		115 300 €	

Suivi de l'action
Ratio quantité déchets /habitant/an

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déchets déposés dans la nature	Communication, sensibilisation

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	14
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 2
Des collectivités locales mobilisées pour la transition énergétique

Axe stratégique 2.2
Diminuer l'impact environnemental des déchets

FICHE ACTION	11	Développer le Réemploi
---------------------	-----------	-------------------------------

Pilotage de l'action :
DECOSET (syndicat traitement déchets)

Partenaires:
Communauté de communes

Objectifs	6 programmes annuel d'actions sur le réemploi
------------------	---

Contexte et enjeux
En 2018 le Syndicat DECOSET a lancé le projet "Ta Déchèterie Booste le Réemploi" auprès des acteurs de l'économie circulaire.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
DECOSET va développer le réemploi sur ses déchèteries. Les actions prévues sont : Définir le cadre d'accompagnement des structures, soutien technique, financement, développer des opérations de mise en valeur des acteurs
Présentation qualitative : relai communication avec EcoDDS
Schéma territorial - Modernisation des déchèteries

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financier
2019	Accompagner les acteurs de l'économie circulaire Améliorer le réemploi dans les déchèteries	73 000 € /an	Gains estimés sur le non triatement des déchets
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport d'activité chargé de mission "Territoire zéro déchet - zéro gaspillage"

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants Acteurs de l'économie circulaire	 	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déplacements des objets valorisables	Mutualisation des déplacements

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	15
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Une mobilisation du secteur privé

Axe opérationnel 3.1
Accélérer la rénovation du parc privé de logements

FICHE ACTION	12	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
EIE (département), ANAH, Communautés de communes, SDEGH, PETR, Région, ADEME ...

Objectifs	1 dispositif d'accompagnement des particuliers mis en place
------------------	---

Contexte et enjeux
Actuellement le territoire dispose d'un ETP (échelle PETR) pour l'animation de l'Espace info énergie. Environ 1 000 personnes font appel à ce service. En 2016, 41 dossiers ont été traités (à l'échelle SCoT) dans le cadre du dispositif d'accompagnement social de l'habitat (ANAH, FART, CD31 ...) dont 7 sur la communauté de communes. D'après la stratégie territoriale il faut rénover 720 logements /an (échelle SCoT) dont les travaux doivent permettre de diviser les consommation d'énergie par 2. cela représente 251 logement/an à l'échelle de la CCHT.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le SCoT organisera, en lien avec les 4 communautés de communes, un tour de table des partenaires et financeurs afin d'identifier les blocages et de définir une organisation permettant d'accompagner plus efficacement les particuliers lors de la rénovation de leur logement.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020			
2021	Création d'un processus d'accompagnement	Temps agent	SCoT-NT + ADEME ? (action 111)
2022	Dispositif d'accompagnement mis en œuvre	Variable de 20 000 à 250 000 €/an	EPCI, ADEME, Région ?
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport présentant le dispositif d'accompagnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions d'élaboration	Co-voiturage, caler les réunions sur les horaires des transports en commun; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	16
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Une mobilisation du secteur privé

Axe opérationnel 3.1
Accélérer la rénovation du parc privé de logements

FICHE ACTION 13 **Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée**

Pilotage de l'action :
Chambre des métiers et de l'artisanat

Partenaires:
Communautés de communes, PETR, SCoT

Objectifs
1 programme d'accompagnement des artisans mis en œuvre

Contexte et enjeux
La rénovation de l'habitat nécessite l'organisation du secteur artisanal. En effet, il faut coordonner l'ensemble des intervenants pour permettre une rénovation optimale à un coût équilibré.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La chambre des métiers et de l'artisanat propose d'accompagner les artisans du terroire. L'action sera la suivante:
1/ Etat des lieux de l'offre artisanale, 2/ Accompagner les entreprises, 3/ Donner une visibilité sur Internet 4/ Animation territoriale, 5/ Accompagner des équipes d'artisans

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Mise en œuvre des actions d'accompagnements des artisans	56 392 €	CMA et LEADER
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
rapport final du programme

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Artisans		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	17
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Une mobilisation du secteur privé

Axe opérationnel 3.2
Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire

FICHE ACTION 14 **Accompagner les entreprises dans la transition énergétique**

Pilotage de l'action :
Chambre de Commerce et de l'Industrie
Chambre des métiers et de l'artisanat

Partenaires:
Communautés de communes

Objectifs 12 entreprises accompagnées

Contexte et enjeux
La CCI et CMA 31 proposent un accompagnement des entreprises pour réaliser des économies d'énergie. Ce dispositif s'appelle "objectif énergie". La communauté de communes est composée de 2 090 entreprises (hors agricole), la stratégie territoriale demande de diminuer la consommation d'énergie de 2% entreprises/an.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La prestation de la mission "objectif énergie" comprend : Visite énergie (gratuite), Diagnostic énergie (subventionné à 50%), Suivi et AMO (subventionné à 50%), Bilan carbone (subventionné à 50%), des ateliers d'échanges, session de formation "responsable énergie".

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Mise en œuvre de l'action	60 000 €	ADEME, Région, CCI et CMA
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport annuel animateur énergie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des déplacements terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	18
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Une mobilisation du secteur privé

Axe opérationnel 3.2
Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire

FICHE ACTION	15	Animer un réseau des entreprises engagées localement
--------------	----	---

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des Hauts-Tolosans

Partenaires:
Chambres consulaires

Objectifs	Mettre en œuvre 6 animations sur la transition énergétique
------------------	--

Contexte et enjeux

La communauté de communes est composée de 2 423 entreprises : 333 exploitations agricoles, 151 industries, 401 entreprises de construction et 1 538 entreprises de services, commerces et transports.

La stratégie territoriale demande que chaque année 2% des bâtiment d'entreprises diminuent leur consommation d'énergie de 30 à 50%. Un club d'entreprises est déjà présent et réalise en partenariat avec la communauté de communes certaines actions.

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Mettre la transition énergétique dans les animations du pôle développement économique de la communauté de communes.

Inviter les entreprises à participer des animations sur la transition énergétique. Le club et la communauté de communes proposeront des formations, des soirées débats, des moments de concertation ...

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	1 animation sur TE	1 000 €	CCHT
2020	1 animation sur TE	1 000 €	CCHT
2021	1 animation sur TE	1 000 €	CCHT
2022	1 animation sur TE	1 000 €	CCHT
2023	1 animation sur TE	1 000 €	CCHT
2024	1 animation sur TE	1 000 €	CCHT

Suivi de l'action

Nombre d'animations intégrant les objectifs du PCAET

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises	  	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Pollutions liées aux déplacements	Organiser le covoiturage



Orientation stratégique 3
Une mobilisation du secteur privé

Axe opérationnel 3.3
Accompagner le monde agricole dans l'adaptation aux changements climatiques

FICHE ACTION	16	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Association Française arbres et haies champêtre d'Occitanie
Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes, Syndicats de gestion des eaux, Agence de l'eau

Objectifs	Une cartographie globale des vulnérabilités aux fortes pluies et de la biodiversité établie
------------------	---

Contexte et enjeux
Le PCAET fixe comme objectif d'augmenter la résilience du territoire face aux effets du changement climatique. Les fortes pluies et les phénomènes d'érosion sont un enjeu important pour le territoire. L'association Française Arbres et Haies Champêtres d'Occitanie a développé, en partenariat avec l'Université Toulouse 3 et l'ENSAT, un outil cartographique d'aide à la décision pour une approche multifonctionnelle sur les enjeux biodiversité et "sol/érosion". Un prototype a été financé par l'agence de l'eau. L'outil s'appelle Carto'haie.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
L'objectif est de mettre en œuvre l'outil cartographique sur l'ensemble du territoire du SCoT pour établir une cartographie qui sera utilisée lors de la révision du SCoT. Par la suite un accompagnement est prévu pour former les utilisateurs de la cartographie.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Production de la cartographie + animations	30 000 €	SCoT-NT, Agence de l'eau ?
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de cartographie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Collectivités (urbanisme, GEMAPI et voiries) services agricoles		★ ★

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions	Co-voitages, localisation des réunions proche des transports en commun

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	20
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 3
Une mobilisation du secteur privé

Axe opérationnel 3.3
Accompagner le monde agricole dans l'adaptation aux changements climatiques

FICHE ACTION	17	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Communauté de communes (GEMAPI, voirie)

Partenaires:
Syndicats de gestion de rivière, arbres et Paysages d'Autan

Objectifs	5 campagnes d'information et d'accompagnement
------------------	---

Contexte et enjeux
Le SCoT Nord Toulousain en partenariat avec l'Association Arbres et Paysages d'Autan a établi une cartographie d'aide à la décision pour une approche multifonctionnelle sur les enjeux biodiversité et "sol/érosion": Carto'haie.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La Communauté de communes, dans le cadre de ses compétences GEMAPI et voiries, établit un partenariat pluri-annuel avec l'association arbres et Paysages d'Autan pour identifier, à partir de l'outil "carto'haie", les secteurs vulnérables de son territoire, produire des cartes "parcelles" et accompagner les agriculteurs des secteurs identifiés. Cet accompagnement passe par une campagne de sensibilisation, la formation, aide à la plantation ...

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019			
2020	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	CCHT, Agence de l'eau ?
2021	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	CCHT, Agence de l'eau ?
2022	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	CCHT, Agence de l'eau ?
2023	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	CCHT, Agence de l'eau ?
2024	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	CCHT, Agence de l'eau ?

Suivi de l'action
Nombre de campagne d'information et d'accompagnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Agriculteurs		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Plantation de haies : espèces exotiques, paillage plastique	Espèces locales, paillage naturel

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	21
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 4
Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie

Axe opérationnel 4.1
Investir dans des réseaux de chaleur/Froid

FICHE ACTION	18	Accompagner les communes dans la création de réseaux de chaleur/froid
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Animateur départemental "chaleur renouvelable"

Partenaires:
Communes

Objectifs	Rédiger 16 notes d'opportunité + 3 communes accompagnées
------------------	--

Contexte et enjeux
Au printemps 2018, le syndicat mixte du SCoT Nord Toulousain a réalisé une enquête sur les consommations énergétiques des bâtiments publics. Cette enquête a permis d'identifier les secteurs favorables au développement des réseaux de chaleur (bâtiment proches et consommation d'énergie). Sur la communauté de communes des Hauts-Tolosans 16 sites ont été indentifiés.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
A la suite de cette enquête le l'animateur départemental "chaleur renouvelable" réalisera des notes d'opportunité pour identifier la faisabilité technico-économique de réseaux de chaleur sur les 16 sites indentifiés par l'enquête du SM du SCoT NT. Par la suite il accompagnera les communes par une service d'assistance à Maitrise d'ouvrages.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	16 Notes de synthèse	12 800 €	ADEME, Région
2020			
2021	Assistance à Maitrise d'ouvrages	12 000 €	ADEME, Région
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de notes d'opportunité

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des systèmes de chauffage sur l'environnement	Privilégier l'isolation, utiliser la consommation d'énergie qu'un fois les bâtiments isolés.



Orientation stratégique 4
Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie

Axe opérationnel 4.1
Investir dans des réseaux de chaleur/Froid

FICHE ACTION	19	Créer des réseaux de chaleur/froid
---------------------	----	---

Pilotage de l'action :
Communes

Partenaires:
Animateur départemental "chaleur renouvelable" et SDEHG

Objectifs	3 réseaux de chaleur/froid créés
------------------	----------------------------------

Contexte et enjeux

A la suite d'une enquête, 16 sites ont été identifiés comme favorables à l'installation de réseaux de chaleur/froid alimentés par des énergies renouvelables (action 311). En 2019 des notes d'opportunités seront réalisées sur ces 16 sites.

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Entre 2020 et 2024, l'animateur départemental "chaleur renouvelables" accompagnera les 3 communes volontaires (AMO) jusqu'à la création de réseaux de chaleur/froid.

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Création de 3 réseaux de chaleurs	900 000 €	Communes, ADEME et Région Occitanie
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action

Nombre de réseaux chaleur/froid

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus	 	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des travaux et émissions liées aux chaufferies bois	Utiliser les travaux des réseaux de chaleur/froid pour végétaliser les rues. Installer des filtres sur les cheminées.

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	23
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 4
Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie

Axe opérationnel 4.2
Initier et accompagner les projets de méthanisation

FICHE ACTION	20	Organiser des réunions d'information proches des sites propices à la méthanisation
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action :
Communauté de communes de Hauts-Tolosans

Partenaires:
Région, GRDF, TEREGA

Objectifs	6 réunions d'information
------------------	--------------------------

Contexte et enjeux

Le diagnostic du PCAET a identifié un fort potentiel "méthanisation" sur la communauté de communes des Hauts-Tolosans : 99 GWh soit l'équivalent de 11 unités territoriales traitant chacune 12 000 tonnes de matières brutes annuellement. Au printemps 2018, une enquête communale a permis d'identifier 46 sites intéressants pour le développement de la méthanisation (principalement des exploitations agricoles).

Description de la mise en œuvre / sous-actions




Premièrement le chargé de mission PCAET et les élus / agents de la communauté de communes concernés établirons la liste des secteurs favorables en utilisant le résultat de l'enquête de 2018. Une fois les secteurs identifiés, des réunions d'informations seront réalisées en invitant élus locaux et agriculteurs

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financier
2019	Analyse des secteurs	Temps agents	
2020	6 Soirées de secteur	2 000 €	CCHT
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action

Nombre de réunion d'information

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Agriculteurs, élus et industriels	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Carbone des sols	Intégrer la méthanisation dans les rotations de cultures en implantant des intercultures à vocation énergétiques. (impact positif sur l'érosion et la pollution aux nitrates)



Orientation stratégique 4
Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie

Axe opérationnel 4.2
Initier et accompagner les projets de méthanisation

FICHE ACTION	21	Identifier et accompagner les porteurs privés ou publics de projets de méthanisation
---------------------	-----------	---

Communauté de communes des Hauts-Tolosans

Partenaires:
Région, GRDF, TIGF, DECOSET, AREC

Objectifs	Accompagner une unité de méthanisation jusqu'aux portes de la construction
------------------	--

Contexte et enjeux
Organisation de soirées d'informations en 2019 (action 321)

Description de la mise en œuvre / sous-actions
A partir de 2020, il s'agira de:
- Réaliser une note d'opportunité en sollicitant les services de GRDF et TIGF
- Valider un ou plusieurs groupes projets
- solliciter le dispositif régional "méthanisation" pour accompagner les groupes projets jusqu'à la mise en route de l'installation

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019			
2020	6 Notes d'opportunité	9 000 €	CCHT
2021	3 études de faisabilité	90 000 €	Groupes projets, Région, AREC et ADEME
2022	Choix entreprise (process) pour 1 projet	100 000 €	Groupe projet, Région, AREC et ADEME
2023	Montage dossier et raccodement réseau		
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'unité de unité de méthanisation aux portes de la construction

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Agriculteurs, élus et industriels		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Carbone des sols	Intégrer la méthanisation dans les rotations de cultures en implantant des intercultures à vocation énergétiques. (impact positif sur l'érosion et la pollution aux nitrates)



Orientation stratégique 4
Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie

Axe opérationnel 4.3
Faciliter le développement du solaire photovoltaïque

FICHE ACTION	22	Mettre en œuvre un cadastre solaire
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCoT-Nord Toulousain

Partenaires:
Communautés de communes, EIE, SDEHG, Enedis ...

Objectifs	Un cadastre solaire mis en œuvre
------------------	----------------------------------

Contexte et enjeux
D'après le diagnostic du PCAET de la communauté de communes des Hauts-Tolosans, le territoire a un potentiel de développement du solaire photovoltaïque de 39,3 GWh en toiture

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le Syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain portera l'action de mise en œuvre d'un cadastre solaire sur 66 communes pour le compte des 4 EPCI. Le cadastre solaire est un outil informatique basé sur les images satellites qui permet d'identifier le potentiel solaire des toitures d'un territoire.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019			
2020			
2021			
2022	Mise en œuvre du Cadastre solaire	40 000 €	SCoT-NT, ADEME?, Région ?
2023			
2024			

Suivi de l'action
Site Internet en fonctionnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants, entreprises et collectivités		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
non évaluable	Non évaluable



Orientation stratégique 4
Porter les énergies renouvelables à une part significative de la consommation d'énergie

Axe opérationnel 4.3
Faciliter le développement du solaire photovoltaïque

FICHE ACTION	23	Accompagner l'implantation de deux centrales photovoltaïques au sol
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Commune de Grenade

Partenaires:
Investisseurs

Objectifs	Création de deux centrales solaires au sol
------------------	--

Contexte et enjeux
Sur la communes de Grenades deux sites sont favorables au développement de centrales solaires au sol. La stratégie du PCAET fixe comme objectif une production photovoltaïque de 16 GWh en 2026.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Les communes accompagnent les porteurs de projets jusqu'à la mise en route de l'installation.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeur
2019	Accompagnement	Temps élus et agents	
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de centrales photovoltaïques au sol installées

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Développeur solaire, collectivités		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des travaux	Implantation d'herbe sous les panneaux Renaturation du site après la fin de production du site

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	27
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 5
Participer au développement de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Axe opérationnel 5.1
Définir et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Rurale

FICHE ACTION	24	Etablir un Plan de Mobilité Rurale
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain
CEREMA

Partenaires:
Communauté de communes, EPCI voisines, Région,
Département, Métropole Toulousaine

Objectifs	Un plan de mobilité Rurale établi
------------------	-----------------------------------

Contexte et enjeux
D'après le diagnostic à l'échelle SCOT du PCAET, la mobilité et la première source d'émissions de polluants atmosphériques et de consommation d'énergie. De plus, la proximité avec la métropole toulousaine et l'agglomération Montalbanaise débouche sur une augmentation des temps de parcours domicile travail. Le PCAET fixe comme stratégie de réduire la part modale de la voiture de 80 à 67% en 2030/2014. Augmenter la part modale des transports en commun de 5 à 11%, du vélo de 5 à 7%.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le Syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain a missionné le CEREMA pour établir un Plan de Mobilité Rurale. Le CEREMA a proposé les étapes suivantes :
1/ Mise en place de l'équipe projet
2/ Organisation d'une sensibilisation mobilité
3/ Diagnostic mobilité
4/ Réunions sectorielles
5/ 2 ateliers de sensibilisation et d'échanges et 1 séminaire
6/ Elaboration du programme d'actions (équipement, études et communication) et définitions des modalités d'évaluation

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019	Plan de Mobilité Rurale	80 000 €	SCOT + 40 000 € (API CEREMA)
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport de diagnostic + rapport du programme d'actions

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements des participants	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	28
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 5
Participer au développement de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Axe opérationnel 5.1
Définir et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Rurale

FICHE ACTION	25	Mettre en œuvre les aménagements prévus dans le Plan de Mobilité Rurale
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des Hauts Tolosans
Communes

Partenaires:
SCoT, département, Région et Etat




Objectifs	70% des aménagements prévus au plan de mobilité rurale sont créés
------------------	---

Contexte et enjeux
La communauté de communes des Hauts-Tolosans a établi un schéma de pistes cyclables qui est en cours de réalisation. En 2019, le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain établira un plan de mobilité rurale. Ce plan comportera, entre autres, un schéma des infrastructures et aménagements permettant d'améliorer la mobilité sur le territoire. Le PCAET fixe comme stratégie de réduire la part modale de la voiture de 80 à 67% en 2030/2014. Augmenter la part modale des transports en commun de 5 à 11%, du vélo de 5 à 7%.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
A la suite du Plan de Mobilité Rurale, les EPCI et communes en lien avec les partenaires financiers aménageront les projets identifiés (parkings relais, navettes, pistes cyclables, tiers lieux, co-working, "gare" multimodales)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financier
2019			
2020	investissement dans les équipements	350 000 €/an	CCHT, communes, Département ?, Région?, Etat?
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'investissement mobilité réalisés / prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emission de GES, consommation d'énergie lors des travaux et pour le fonctionnement des véhicules. Imperméabilisation (parking)	Bus au gaz et/ou électrique Revêtement des parkings perméables Compensation carbone

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	29
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 5
Participer au développement de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Axe opérationnel 5.2
Favoriser les emplois et activités de proximités respectueuses des enjeux Climat-Air-Energie

FICHE ACTION	26	Soutenir la création de tiers lieux
---------------------	----	--

Pilotage de l'action :
Communauté de communes des Hauts-Tolosans
Communes

Partenaires:
Etat, Région, CCI, CMA

Objectifs	2 tiers lieux créés
------------------	---------------------

Contexte et enjeux
D'après le diagnostic à l'échelle SCoT du PCAET, la mobilité et la première source d'émissions de polluants atmosphérique et de consommation d'énergie. De plus, la proximité avec la métropole toulousaine et l'agglomération Montalbanaise débouche sur une augmentation des temps de parcours domicile travail. D'après l'INSEE sur les 29 communes des Hauts-Tolosans 13 n'ont pas d'entreprise de services soit 45% des communes du territoire.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
L'action consiste à identifier les besoins des habitants en terme de services pouvant être proposés par un tiers-lieu (co-working, fab lab, repair'café, jardins partagés ...). Ces tiers-lieux doivent offrir aux habitants la possibilité de travailler à proximité de leur domicile et ainsi diminuer l'utilisation de la voiture.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	2 Etudes	30 000 €	CCHT, ADEME? , Département? , Région?
2021	Création de 2 tiers lieux	200 000 € par projet	Communes, CCHT, Région?, Département?, ADEME ?
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de tiers-lieux créé

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, commerçants et habitants		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Travaux construction/rénovation de bâtiments	Eco-matériaux

Mis à jour le 04/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	30
-----------------------------	---	----



Orientation stratégique 5
Participer au développement de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Axe opérationnel 5.2
Favoriser les emplois et activités de proximités respectueuses des enjeux Climat-Air-Energie

FICHE ACTION 27 **Intégrer les enjeux "climat-air-énergie" dans la zone d'activité Mail Tolosan**

Pilotage de l'action :
Communauté de communes

Partenaires:
Communes, SPL, REGION, ETAT

Objectifs Au moins 5 aménagements directement liés aux enjeux "Climat-air-énergie"

Contexte et enjeux
Dès 2011 la communauté de commune a souhaité lancer un ambitieux projet sur une ZAD de 120 hectares à Merville , aux portes du territoire , alliant l'enjeu économique et le renforcement de la filière maraichage
La création de la ZAC a été faite en 2014. La concession a été attribuée à OPPIDEA pour la première tranche de 26 hectares d'activités

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La zone d'activités Mail Tolosan respectera un cahier des charges, contenant un fort engagement environnemental et visant à traiter les 6 cibles suivantes : Gestion de l'espace - qualité paysagère, urbaine et architecturale - Gestion des déplacements, transports (covoiturage, pistes cyclables..) - Maîtrise de l'environnement sonore - Gestion des eaux pluviales et préservation des milieux - Maîtrise des consommations énergétiques - Améliorer la gestion des déchets - boucle solaire
Le concessionnaire doit justifier le choix des solutions retenues en coût global

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Enquête publique		
2020	Enquête publique		
2021	Coûts liés à l'environnement (20% de 3 400 000 €)	680 000 €	CCHT (300 000 € TEPCV), Région, Département ...
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'aménagements liés aux enjeux "climat-air-énergie"

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises, salariés / habitants		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des constructions sur l'environnement, imperméabilisation	Utilisation de produits écologiques, parking végétalisés, compensation sur la consommation d'espace ...

Tableau de synthèse Programme d'actions PCAET - Communauté de communes des Hauts-Tolosans

Orientation	Axe	Action	Nom action	Structure pilote	Réfèrent	Fct/Inv t	Coût total	Subventions espérées	Reste à charge pour le territoire	Ventilation CCHT	Objectifs	Indicateurs	Source
1	11	1	Animer le PCAET au niveau du SCOT	SCoT-NT	Julien Birlinger	F	300 000 €	108 000 €	192 000 €	66 783 €	1 ETP/an pour 4 EPCI pendant 6 ans	nombre d'ETP annuel	Budget annuel - SCoT du Nord Toulousain
1	11	2	Communiquer autour de la transition énergétique	SCoT-NT	Julien Birlinger	I	75 000 €	50 000 €	25 000 €	8 696 €	6 programmes annuels d'animation	nombre de programme d'animation annuel	Bilan annuel animation PCAET - SCoT Nord Toulousain
1	12	3	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux Climat-Air-Energie	SCoT-NT	Lydie Guérineau	I	300 000 €	150 000 €	150 000 €		SCoT révisé avec les enjeux PCAET	Rapports du SCoT révisé avec enjeux PCAET	Documents SCoT révisé - SCoT Nord Toulousain
1	12	4	Co-construire un projet exemplaire de lotissement dans le respect des objectifs Air Energie Climat	CAUE 32	Isabelle Rieg	F	12 000 €				1 lotissement intégrant les problématiques "Air-Energie-Climat" créé	Nombre de lotissement intégrant les enjeux climat air énergie	règlement et plan de lotissement - Mairie
1	13	5	Etablir des schémas de gestion des eaux de pluie	Communes	Maires	I	435 000 €	217 500 €	217 500 €		100% des communes ont établi un schéma des eaux pluviales en 2024	Nombre de schéma de gestion des eaux pluviales établi	Rapport - Services urbanisme communes
1	13	6	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air	SCoT-NT	Julien Birlinger	F/I	25 585 €		25 585 €		Un diagnostic et un programme d'actions sur la qualité de l'air	Un rapport de diagnostic - un rapport de programme d'actions	Rapports - SCoT Nord Toulousain
2	21	7	Renforcer la rénovation de l'éclairage public	SDEHG	Servane Macheto	I	1 830 000 €	1 464 000 €	366 000 €		1830 points lumineux rénovés	Nombre de points lumineux rénové/commune	Bilan annuel SDEHG
2	21	8	Renforcer la rénovation des bâtiments communaux	Communes	Maires	I	3 200 000 €	1 600 000 €	1 600 000 €		32 bâtiments rénovés	Nombre de bâtiments rénovés	Enquête annuelle auprès des communes - CCHT
2	21	9	Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public	SCoT-NT	Julien Birlinger	F	260 000 €	130 000 €	130 000 €	45 217 €	Une stratégie à l'échelle SCOT pour piloter la gestion énergétique du patrimoine public	Rapport présentant la stratégie	Rapport - SCoT Nord Toulousain
2	22	10	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	CCHT	Nadège Bonnefous	F/I	602 300 €	301 150 €	301 150 €	301 150 €	Diminuer le volume de déchets/habitant de 10% en 2020, 13% en 2025 et 16% en 2031	Ratio quantité déchets /habitant/an	Bilans annuel service déchets - CCHT
2	22	11	Développer le réemploi	DECOSET	David Lambert	F/I	-438 000 €				6 programmes annuels actions réemplois	Nombre de programme annuel	Bilan annuel - DECOSET
3	31	12	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers	SCoT-NT	Julien Birlinger	F/I	405 000 €	202 500 €	202 500 €	70 435 €	1 dispositif d'accompagnement des particuliers mis en place	Rapport présentant le dispositif d'accompagnement	Rapport - SCoT Nord Toulousain
3	31	13	Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée	CMA	Fabrice Boury-Esnault	F/I	56 392 €				1 programme d'accompagnement des artisans mis en œuvre	Rapport final du programme	Rapport - Chambre de métier et de l'artisanat
3	32	14	Accompagner les entreprises dans la transition énergétique	CMA et CCI	Agnès Frayssinet (CCI) Fany Potagnik (CMA)	F	60 000 €				12 entreprises accompagnées	Rapport annuel animateurs énergie	Rapports - CCI31 et CMA31
3	32	15	Animer un réseau des entreprises engagées localement	CCHT	Nadège Bonnefous	F	6 000 €		6 000 €	6 000 €	Mettre en œuvre 6 animations sur la transition énergétique	Nombre d'animations intégrant les objectifs du PCAET	Feuille de présence
3	33	16	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	SCoT-NT	Julien Birlinger	F/I	30 000 €	15 000 €	15 000 €	5 217 €	Une cartographie globale des vulnérabilités aux fortes pluies et de la biodiversité établie	Nombre de cartographie	Carte - SCoT-NT service SIG
3	33	17	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	CCHT	Nadège Bonnefous	F/I	75 000 €	37 500 €	37 500 €	37 500 €	5 campagnes d'information et d'accompagnement	Nombre de campagne d'information et accompagnement	Rapport annuel - APA 31
4	41	18	Accompagner les communes dans la création de réseaux de chaleur/froid	SOLEVAL	Eric Maynadié	F	24 800 €				16 notes d'opportunité + 3 communes accompagnées	Nombre de note d'opportunité	Rapports d'opportunité - SOLEVAL
4	41	19	Créer des réseaux de chaleur/froid	Communes	Maires	I	900 000 €	450 000 €	450 000 €		3 réseaux de chaleur/froid créés	Nombre de réseaux de chaleur/froid	Délibération - communes
4	42	20	Organiser des réunions d'information proches des sites propices à la méthanisation	CCHT	Nadège Bonnefous	F	2 000 €		2 000 €	2 000 €	6 réunions d'information	nombre de réunions d'information	Feuilles de présence - CCHT
4	42	21	Identifier et accompagner les porteurs privés ou publics de projets de méthanisation	CCHT	Nadège Bonnefous	F/I	3 099 000 €	1 563 000 €	1 536 000 €	6 000 €	Accompagner une unité de méthanisation jusqu'aux portes de la construction avant 2024	Nombre d'unité de unité de méthanisation aux portes de la construction	Avancement projet méthanisation - CCHT
4	43	22	Mettre en œuvre un cadastre solaire	SCoT-NT	Julien Birlinger	I	40 000 €	20 000 €	20 000 €	6 957 €	1 cadastre solaire mis en œuvre	Site internet en fonctionnement	Facture - SCoT-NT
4	43	23	Accompagner l'implantation de deux centrales photovoltaïque au sol	Grenade	Jean-Paul Delmas	F					Création de deux centrales photovoltaïques au sol	Nombre de centrales photovoltaïques au sol installées	Articles de journaux - Dépêche
5	51	24	Etablir un Plan de Mobilité Rurale	SCoT-NT	Julien Birlinger	F/I	80 185 €	40 000 €	40 185 €		1 plan de mobilité rurale établi	Rapport de diagnostic + rapport du programme d'actions	Rapports - CEREMA
5	51	25	Mettre en œuvre les aménagements prévus dans le Plan de Mobilité Rurale	CCHT	Nadège Bonnefous	I	1 750 000 €	875 000 €	875 000 €	437 500 €	70% des aménagements prévus au plan de mobilité rurale sont créés	Nombre d'investissement mobilité réalisés / prévus	Bilan d'activités annuels - communes et CCHT
5	52	26	Soutenir la création de tiers lieux	CCHT	Nadège Bonnefous	F/I	430 000 €	215 000 €	215 000 €	107 500 €	2 tiers-lieux créés	Nombre de tiers-lieux créé	Délibérations - Communes
5	52	27	Intégrer les enjeux "climat-air-énergie" dans la zone d'activité Mail Tolosan	CCHT	Nadège Bonnefous	I	680 000 €	300 000 €	380 000 €	380 000 €	Au moins 5 aménagements directement liés aux enjeux "Climat-air-énergie" d'ici 2024	Nombre d'aménagements liés aux enjeux "climat-air-énergie"	Délibérations - CCHT
							Total	14 240 262 €	7 738 650 €	6 786 420 €	1 480 954 €		
							par an	2 373 377 €	1 289 775 €	1 131 070 €	246 826 €		